

AUTORISATION D'UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

Demeurant

autorise la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, à me photographier le 25 mai 2017 à l'occasion de la course de caisses à savon de la Sainte-Echelle, ou à utiliser les images que je lui ai transmises.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **j'autorise la commune déléguée de Cherbourg-Octeville à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente manifestation.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Ville ou être cédées à des tiers (notamment médias), sous toute forme et tous supports (écrit,web...), sans limitation géographique, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Brochure/Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours...

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement informé(e) de mes droits et ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à, le

Signature